

Miloš A. Spasović<sup>1</sup>  
Université de Kragujevac  
Faculté des Lettres et des Arts

## EXPRESSION DE L'ANTÉRIORITÉ ET DE LA RÉSVLTATIVITÉ : VALEURS DU PLUS-QUE-PARFAIT EN FRANÇAIS ET EN SERBE<sup>2</sup>

Dans cette étude nous avons pour but de présenter les valeurs principales du plus-que-parfait. Étant donné que la catégorie d'antériorité introduite par Reichenbach se révèle insuffisante pour expliquer et recouvrir les valeurs de cette forme verbale, nous nous concentrerons aussi sur la catégorie de résultativité qui est aussi la valeur lui étant propre. En prenant comme point de départ de notre recherche ces deux notions nous montrerons de quelle façon le plus-que-parfait exprime les valeurs d'antériorité et de résultativité en français et en serbe. Parfois, en analysant les textes, il est difficile de distinguer ces deux fonctions, c'est-à-dire, il est difficile de dire si le plus-que-parfait employé sert à introduire l'événement lui-même ou sa conséquence. Nous essaierons de délimiter ces deux emplois en faisant appel aux techniques narratives telles que les notions de premier et de second plan, le phénomène de retour en arrière etc.

*Mots-clés* : plus-que-parfait, antériorité, résultativité, perfectum, infectum.

### 1. Introduction

Le point de départ de cette communication est le fait que les études qui traitent de la question du plus-que-parfait en français tout aussi bien qu'en serbe mettent l'accent sur l'antériorité et la résultativité comme les valeurs principales de cette forme verbale. C'est sur ce fait que sera basé notre article. Pour développer notre analyse en nous appuyant sur les exemples tirés de différentes œuvres littéraires, il faut tout d'abord définir brièvement les notions d'antériorité et de résultativité qui représentent les points clés de cette communication.

La définition la plus répandue de l'antériorité dit que cette valeur se rapporte aux actions qui se sont déroulées avant une autre action et qui, par conséquent, se situent antérieurement par rapport à cette action. Une action est qualifiée comme antérieure si le moment de sa réalisation est localisé dans un point situé derrière le présent sur l'axe temporel. C'est ce que stipule Bres

1 spasovicmilos@gmail.com

2 Cette étude a été menée dans le cadre du projet 178014 (Dinamika struktura savremenog srpskog jezika) financé par le Ministère de l'Éducation, de la Science et du Développement technologique de la République de Serbie.

(2012) en disant que les temps du passé marquent l'antériorité par rapport au présent. Cependant, en parlant du plus-que-parfait, l'antériorité se réfère à une action passée située antérieurement par rapport à une autre action du passé tandis que les deux actions précèdent logiquement le moment de la parole.

D'autre part, la résultativité est perçue le plus souvent en tant qu'une catégorie aspectuelle, comme le souligne Co Vet (2010 : 21). Dans ce sens, V. Stanojević (2011) constate que la perfectivité sémantique est la condition indispensable pour la réalisation de la résultativité. L'idée que les verbes perfectifs peuvent apparaître avec une forte composante de la résultativité mène, selon Tanasić (2005), à la conclusion que la fonction primaire du passé perfectif est l'expression de l'état qui a apparu comme le résultat de la réalisation de l'action marquée par le verbe donné et non l'énonciation de l'action passée ayant conduit à cet état. La résultativité est aussi attribuée au plus-que-parfait surtout dans les emplois où cette forme verbale marque l'action dont le résultat est désactualisé ce qui signifie qu'au moment de la parole ce résultat n'est plus en vigueur. Dans la partie 4.2. *Le plus-que-parfait en serbe* nous expliquerons plus précisément cet emploi du plus-que-parfait. La résultativité implique que l'accent communicatif est mis sur la phase postfinale du procès verbal, c'est-à-dire sur la phase qui vient après le point final du procès. La phase postfinale, autrement dit résultative, est exprimée par les formes verbales composées en français comme en serbe (c'est-à-dire par les formes verbales qui sont composées du verbe auxiliaire et du participe passé). La résultativité est actuelle au moment où l'état découlant du procès verbal réalisé (marqué par les formes verbales composées) inclut le moment qui fonctionne en tant que point de référence (Stanojević 2011 : 163). La notion de résultativité est souvent liée à la catégorie aspectuelle perfectif/imperfectif que nous chercherons à expliquer dans la partie théorique de cette étude et à montrer sa pertinence en l'illustrant sur de nombreux exemples. En partant de ces deux notions, que nous venons de définir, nous aurons pour but de délimiter clairement les valeurs d'antériorité et de résultativité qui s'avèrent être les valeurs primordiales de cette forme verbale.

## 2. Cadre théorique

Dans son article intitulé *Le temps et le modèle de H. Reichenbach*, Karolak (1997 : 121), traite de la question des fonctions du plus-que-parfait en français en disant que cette forme a une double valeur. Là, il introduit deux notions sur lesquelles nous nous appuierons dans cette étude : ce sont les notions d'*infectum* et de *perfectum*. Selon cet auteur, dans le système de l'*infectum* cette forme verbale représente une variante contextuelle du passé simple (de l'aoriste), tandis que dans le système du *perfectum* elle est considérée comme une forme inférentielle en s'identifiant de ce point de vue avec les formes de *praesens perfecti*. L'opposition entre ces deux notions concerne le temps : le plus-que-parfait implique une proposition référentielle qui situe la proposition énoncée dans un moment du passé. Du point de vue du schéma temporel, il

n'y a donc pas de différence entre les temps passés (le plus-que-parfait inclus) de l'infectum et du perfectum.

D'une façon générale, quand on enchaîne, dans une phrase ou dans un texte, une série de propositions qui sont situées dans des moments différents du passé, on utilise le plus-que-parfait dans celles dont le temps précède celui des autres. C'est pour cette raison que Karolak est amené à conclure que dans le système de l'infectum le plus-que-parfait n'est donc qu'une forme d'accommodation contextuelle.

Chez Reichenbach (1966), la question de l'opposition entre le système de l'infectum et le système du perfectum n'apparaît pas si bien que, dans les travaux de ce philosophe, le plus-que-parfait n'est envisagé que comme une expression d'antériorité. Karolak, d'autre côté, ne considère pas le plus-que-parfait comme une forme verbale qui exprime uniquement l'antériorité et pour illustrer cet autre emploi du plus-que-parfait il cite l'exemple suivant :

(1) En 1678 tout **avait changé**... dix-huit ans du mauvais gouvernement **avait causé** beaucoup de mécontentement.

Karolak remarque que le procès *tout avait changé* de l'exemple (1) n'est pas en relation d'antériorité avec l'an 1678 (comme le présenterait Reichenbach), mais en relation de concomitance. Le circonstanciel *en 1678* situe l'état résultant, c'est-à-dire la situation changée justement en 1678. Le plus-que-parfait, que cette proposition contient, appartient par conséquent au système du perfectum. La suite de la phrase (*dix-huit ans du mauvais gouvernement avait causé beaucoup de mécontentement*) désigne effectivement la situation qui précède l'an 1678, et le plus-que-parfait qui y est utilisé appartient au système de l'infectum, c'est-à-dire que dans la seconde proposition c'est la valeur d'antériorité qui se met en place.

### 3. *Infectum vs perfectum – inaccompli vs accompli*

L'opposition *perfectum/infectum* correspond, à notre sens, à celle entre *l'accompli* et *l'inaccompli*, telle qu'elle est présentée dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, dans l'article *Temps et modalité dans la langue* (Ducrot et Todorov 1972: 391). Nous allons observer l'exemple suivant pour essayer d'élucider l'opposition accompli – inaccompli.

(2) Hier matin il a dormi.

On peut dire qu'on a un aspect **inaccompli** lorsque la qualité ou l'action de la prédication se réalisent dans la période concernée par l'énonciation (le sommeil est situé dans la matinée en question). D'autre part, l'aspect est **accompli** si l'action ou la qualité sont antérieures à la période dont on parle et quand on veut signaler leur trace, leur résultat, dans cette période, c'est ce qui est illustré par l'exemple suivant :

(3) Hier matin il était reposé car il avait dormi = « car il se trouvait dans l'état d'un homme qui a dormi auparavant ».

D'un autre côté, Martin (1971 : 112) présente le problème du plus-que-parfait en évoquant les notions de *référence* et de *visée*. Quand c'est la référence qui l'emporte sur la visée, c'est-à-dire quand le procès est saisi dans son résultat, nous avons affaire à de l'accompli, tandis que quand la visée l'emporte sur la référence, c'est-à-dire quand c'est le procès lui-même qui est saisi plutôt que son résultat, il est question d'antériorité. Martin ajoute aussi que le plus-que-parfait exprimant la valeur d'antériorité se combine le plus souvent avec des indications lexicales d'antériorité telles que : *auparavant*, *peu avant*, *la veille*, etc. Les exemples suivants illustrent l'opposition qui s'établit entre les notions de référence et de visée, voire entre l'accompli et l'inaccompli :

- (4) **J'avais trouvé!** (à ce moment-là)
- (5) **J'avais trouvé** *la veille* la solution du problème.

Dans le premier exemple, c'est le résultat du procès *trouver* qui est mis au premier plan ce qui veut dire qu'il s'agit de l'aspect accompli. D'autre part, l'exemple (5) met au premier plan le procès *trouver* lui-même si bien qu'il est tout à fait évident qu'il s'agit de l'aspect inaccompli. Le fait que dans cette proposition nous avons affaire à l'antériorité est corroboré par la présence de l'indication lexicale d'antériorité *la veille*.

#### 4. Analyse du corpus

##### 4.1. Le plus-que-parfait en français

Ce que nous avons pu remarquer dans différentes études sur ce sujet c'est que les notions d'inaccompli et d'accompli sont très souvent confondues. Tel est, par exemple, le cas de Imbs (1960 : 124) qui stipule que la fonction générale du plus-que-parfait temporel est donc de marquer les actions accomplies et, par la suite, antérieures au moment où surviennent une ou plusieurs actions nouvelles, avec lesquelles il est lié, par la volonté du locuteur, à titre d'élément d'une situation. Donc, il ne fait pas une distinction nette entre l'aspect accompli et inaccompli du plus-que-parfait. En d'autres termes, il ne mentionne même pas la valeur résultative du plus-que-parfait, mais seulement la valeur d'antériorité en tant que caractéristique primordiale de cette forme verbale. Dans ce sens, nous allons analyser l'exemple suivant :

- (6) Ils se levèrent de table. La serveuse courut après eux. Marie et Pierre **avaient oublié** de payer leur bière.

La forme soulignée *avaient oublié* renvoie à un fait qui constitue la cause du deuxième événement (*courut après eux*) ce qui implique que le procès *oublier* doit être antérieur au procès *courir*.

L'exemple qui suit est semblable :

- (7) Car je dois à la vérité de dire, voyez-vous, que, assis là à attendre Allerton, je *m'endormis!* Cela n'avait rien d'étonnant, j'imagine. **J'avais** très mal **dormi** *la nuit précédente* (Christie 2000 : 14).

L'antériorité y est même explicite parce que dans cette phrase est employée l'indication lexicale telle que *la nuit précédente* qui situe le procès *dormir* marqué par le plus-que-parfait antérieurement au procès *s'endormir* marqué par le passé simple. Mais, en effet, ces deux exemples ne présentent aucune difficulté. Il en est d'autres que nous allons présenter et dans lesquels il est parfois très difficile de trancher sur la question de savoir s'il s'agit de l'événement en tant que tel ou du résultat concomitant avec le point de référence. Nous commencerons d'abord par quelques exemples qui renvoient à ce qu'on appelle *le retour en arrière* ou *flash-back*, ce qui suggérerait l'antériorité mais qui, en même temps, font penser à de l'accompli, c'est-à-dire au résultat :

(8) J'avais quitté l'Université, ce matin-là, de bonne heure. Je descendais déjà les dernières marches de mon belvédère préféré quand une apparition inattendue m'arrêta, dépité et embarrassé : à l'endroit exact où je m'accoudais d'habitude à la balustrade se tenait une femme. Il était difficile de me retirer sans gaucherie, et je me sentais ce matin-là d'humeur particulièrement solitaire. Dans cette position assez fausse, l'indécision m'immobilisa, le pied suspendu, retenant mon souffle, à quelques marches en arrière de la silhouette. C'était celle d'une jeune fille ou d'une très jeune femme. De ma position légèrement surplombante, le profil perdu se détachait sur la coulée de fleurs avec le contour tendre et comme aérien [...]. Mais la beauté de ce visage à demi dérobé me frappait moins que le sentiment de dépossession exaltée que je sentais grandir en moi de seconde en seconde. [...] La jeune fille tourna soudain sur ses talons tout d'une pièce et me sourit malicieusement. *C'est ainsi que j'avais connu Vanessa* (Gracque 1951 : 115).

On remarque dans l'exemple (8) que la dernière phrase du passage est si percutante par son plus-que-parfait et par sa brièveté relative. On est conduit par ce plus-que-parfait à donner une autre portée à chacun des éléments véhiculés par les phrases précédentes. On peut dire que l'effet de retour en arrière s'établit entre la dernière phrase et le récit qui précède, ce qui est renforcé par l'élément anaphorique *C'est ainsi que*, mais en même temps, on a envie d'aller plus loin et de constater : *C'en est fait ! J'étais amoureux*.

Un autre exemple du plus-que-parfait de *retour en arrière* est celui qui figure dans l'extrait suivant :

(9) – Je me complaisais dans la fausseté, *dis-je*. Cette maison n'a jamais été heureuse. Elle ne l'est plus maintenant. Tout le monde ici est malheureux.  
 – Non, non. Votre fille...  
 – Judith n'est pas heureuse.  
 Je l'**avais affirmé** avec une soudaine certitude. Non, Judith n'était pas heureuse (Christie 2000 : 94).

Le narrateur « revient sur ses pas » pour que l'importance soit attachée aux paroles *Judith n'est pas heureuse*. L'exemple que nous allons citer maintenant est de nature différente :

(10) *J'ai demandé* au contrôleur :  
 – Pour la Cathédrale, s'il vous plaît ?  
 – Le mieux est de descendre à White Street.

Il **avait ajouté** d'autres phrases, mais de nouveau je me trouvais quasi sourd-muet ; il n'**avait pu** s'empêcher de laisser paraître l'étonnement que lui **avait causé** ma prononciation, et ses mots rapides, liquides, **avaient glissé** sur mes oreilles sans qu'il me fût possible de les saisir (Butor 1956 : 50).

Nous croyons que dans l'exemple (10) il ne peut pas y avoir de retour en arrière; l'information *il avait ajouté d'autres phrases* signale l'événement qui a suivi la réponse du contrôleur. L'auteur a pourtant choisi le plus-que-parfait parce qu'il a voulu faire une opposition entre le premier et l'arrière-plan ; l'idée de *mise en relief* narrative se révèle ici d'une grande pertinence. Comme le souligne Weinrich (1973 : 115), dans le noyau narratif l'imparfait et le plus-que-parfait sont destinés aux circonstances secondaires, aux descriptions, et à tout ce que l'auteur désire repousser à l'arrière-plan tandis qu'au premier plan appartient tout ce que l'auteur veut constituer comme tel. Pour ce qui est de l'exemple que nous venons de citer, notons que ce passage du premier au second plan se manifeste également au niveau des pronoms : *J'ai demandé au contrôleur/Il avait ajouté d'autres phrases*.

Le passage du premier au second plan s'opère aussi dans l'extrait suivant :

(11) Il *tressaillit* quand une voix douce *dit* tout près de son oreille :

– Que voulez-vous ici, mon enfant ?

– Julien *se tourna* vivement, et, frappé du regard si rempli de grâce de Mme de Rênal, il *oublia* une partie de sa timidité. Bientôt, étonné de sa beauté, il *oublia* tout, même ce qu'il venait de faire. Mme de Rênal **avait répété** sa question.

– Je viens pour être précepteur, Madame, lui *dit-il* enfin (Stendhal 1973 : 26).

Dans cet extrait, on peut voir que le passé simple est employé pour marquer tous les événements concernant le personnage de Julien Sorel, alors que le procès *répéter* concernant Mme de Rênal est marqué par le plus-que-parfait qui a pour but de repousser ce personnage à l'arrière-plan.

L'exemple (12) illustre un autre phénomène :

(12) Poirot *s'arrêta* net sur l'escalier.

– Elle a eu un accident, dites-vous ?

– Oui, monsieur. Bob avait laissé sa balle, là, comme cela arrive souvent.

Poirot *se baissa* pour rattraper son stylo qu'il venait de laisser échapper.

– Pardon... mon stylo... ah ! Le voici !

Il *se redressa*. Puis, s'adressant au chien :

– Quel insouciant vous faites, maître Bob !

Poirot **était retourné** au salon.

– Une pièce magnifique, *observait-il*. Croyez-vous, Hastings, que je puisse loger ma bibliothèque dans ce coin ? (Christie 1077 : 350-351).

Nous essaierons de décrire l'impression que l'emploi du plus-que-parfait dans l'exemple (12) fait sur le lecteur. Vu que Poirot est retourné au salon après avoir ramassé son stylo, le plus-que-parfait ne peut pas être celui de retour en arrière. On sent un changement de perspective ; on cesse de *suivre pas à pas* les mouvements de Poirot, on le voit déjà au salon. Visiblement nous avons affaire à de l'accompli, le plus-que-parfait est celui de perfectum, c'est-à-dire qu'il s'agit de la valeur résultative du plus-que-parfait.

#### 4.2. Le plus-que-parfait en serbe

Avant de poursuivre avec l'analyse des exemples, il faudrait tout d'abord commencer par la définition la plus courante du plus-que-parfait qui dit que cette forme verbale marque l'action, l'état ou l'événement qui se sont réalisés avant une autre action du passé, c'est-à-dire que le plus-que-parfait marque l'état apparu après la réalisation de cette action et qui est simultanément avec la situation du passé dont on parle (Stanojčić, Popović 1994 : 284).

Pour ce qui est du plus-que-parfait en serbe, l'opinion la plus répandue est celle qui dit que le plus-que-parfait serbe ne peut exprimer que la valeur de résultativité, c'est-à-dire que cette forme verbale appartient au système de perfectum. N. Petrović est l'une de ceux qui stipulent que le seul effet que le plus-que-parfait puisse produire en serbe est l'effet de la résultativité. Nous allons présenter les exemples qui démontrent que le plus-que-parfait ne peut pas fonctionner comme un temps verbal antérieur :

- (13) \*Majka ga je pitala kako **je bio uspeo** da se probudi tako rano.  
 (13a) La mère lui a demandé comment il avait réussi à se réveiller si tôt.  
 (14) \*Nastavnik je pitao učenika zašto **nije bio pokucao** na vrata.  
 (14a) L'enseignant a demandé à l'élève pourquoi il n'avait pas frappé à la porte.

N. Petrović (1991 : 35) explique que l'impossibilité de la réalisation de ce type de phrases (13,14) réside dans l'incapacité du plus-que-parfait à fonctionner sans un autre prédicat exprimé par un autre temps verbal du passé. C'est pourquoi ces phrases ne deviennent réalisables et acceptables que quand le prédicat au plus-que-parfait se trouve en corrélation avec un prédicat au passé par rapport auquel le procès verbal marqué par le plus-que-parfait est présenté comme perfectif, c'est-à-dire réalisé. C'est ce qu'illustrent les exemples (15) et (16) :

- (15) Majka ga je pitala kako **je bio uspeo** da se probudi tako rano i da završi sve zadatke.  
 (15a) La mère lui a demandé comment il avait réussi à se réveiller si tôt et à terminer tous ses devoirs.  
 (16) Nastavnik je pitao učenika zašto **nije bio pokucao** na vrata pre nego što je ušao u učionicu.  
 (16a) L'enseignant a demandé à l'élève pourquoi il n'avait pas frappé à la porte avant qu'il ne soit entré dans la classe.

Donc, comme le souligne N. Petrović (1991 : 35), la condition indispensable pour la corrélation plus-que-parfait – parfait est l'actualité de l'état résultant marqué par le plus-que-parfait au moment de l'intervention d'un événement au parfait.

L'état résultant exprimé par le plus-que-parfait est souvent considéré comme une sorte d'arrière-plan qui sert de décor sur lequel se déroulent un ou plusieurs procès marqués par un autre temps du passé. L'exemple suivant est l'illustration de cet emploi du plus-que-parfait :

- (17) Mesečina **je bila osvetlila** velike kuće pred crkvom, krovove i zidove, donji deo grada, pa čak i šume i brda u daljini, pred trepćućim, dubokim nebom. Noć je prolazila u nekoj beloj svetlosti, koja je sipala kao sitna kiša. Tužni, izudarani,

umorni, toliko da su sedali svaki čas, počeše polako da se vraćaju, teturajući se, poluzaspali (Crnjanski 2015a : 28).

(17a) Le clair de lune avait éclairé les grandes maisons devant l'église, les toits et les murs, la partie basse de la ville, et même les forêts et les collines au loin, devant un ciel clignotant et profond. La nuit passait dans une sorte de lumière blanche qui ruisselait comme une pluie fine. Tristes, combattus, fatigués, à tel point qu'ils s'asseyaient d'un moment à l'autre, les hommes commencèrent lentement à rentrer, en titubant, à moitié endormis (nous traduisons).

Cet emploi du plus-que-parfait est aussi élaboré par Tanasić (2005 : 415) dans *Sintaksa savremenog srpskog jezika*. Cet auteur explique que dans cette situation le plus-que-parfait est utilisé pour exprimer une action qui est localisée antérieurement par rapport à une autre action passée, sans la présence d'une composante sémantique qui serait capable de désactualiser l'action exprimée par le plus-que-parfait. Le décor, c'est-à-dire l'arrière-plan peut être constitué de plusieurs procès au plus-que-parfait, comme nous pouvons le voir dans l'exemple suivant :

(18) Kad je ta senka, koju smo pratili, iz Londona, najzad zakucala, engleskim zvekirom, na vrata kuće, između dva drvoreda, u tom ćorsokaku Mil Hila, u vratima **se bila** zaista **pojavila** jedna žena, sa čirakom u ruci. Sveću **je bila** visoko **digla**. Jedno mlado, crno mače uvijalo se oko njenih nogu. Za trenut dva, plamen sveće, **osvetlio je bio** lice te žene, a **osvetlio** i lice čoveka pred vratima. Čovek se ukaza – jasno. Bio je bledog lica, nevesela izraza. Čulo se kako tiho kaže ženi... (Crnjanski 2008 : 25).

(18a) Quand cette ombre, que l'on suivait depuis Londres, a enfin frappé avec un heurtoir à la porte de la maison, entre deux allées d'arbres, dans ce cul-de-sac de Mill Hill, une femme avait vraiment apparu, dans l'embrasure de la porte, portant en main un chandelier. Elle avait levé haut le cierge. Un jeune chaton noir tournoyait autour de ses jambes. Pendant un court instant, la flamme du cierge avait éclairé le visage de cette femme ainsi que celui de l'homme devant la porte. L'homme apparut clairement. Son visage pâle était sans joie. On put l'entendre dire à la femme... (nous traduisons).

D'autre part, il y a des auteurs qui soulignent l'antériorité comme valeur sémantique et syntaxique du plus-que-parfait. Selon eux, cette valeur est surtout perceptible quand le plus-que-parfait est employé pour marquer les événements passés dont le résultat est désactualisé car entre-temps, après la réalisation de cette action, une autre action a annulé le résultat de l'action précédente, comme en témoignent les exemples (19) et (20) :

(19) Marko je bio započeo studije francuskog, ali je ubrzo odustao jer se preselio u drugi grad.

(19a) Marco avait entamé ses études de français, mais il y a vite renoncé car il a déménagé dans une autre ville.

(20) Isaković je, u Beču, u rusijskom poslanstvu, u porodici Božić, bio izgubio nadu da će naći neki smisao u životu, za sebe, i svoj nacion. Višnjevski, pijanica, bludnik, lutka, u Tokaju, probudio je još jednom, tu nadeždu (Crnjanski 2015b : 244).

(20a) Dans la légation russe à Vienne, au sein de la famille Božić, Isaković avait perdu l'espoir qu'il trouverait un sens dans la vie, pour lui ainsi que pour sa na-



tion. Ivrogne, débauché et marionnette à Tokaji, Višnjevski a réveillé encore une fois cet espoir (nous traduisons).

Ici, nous ferons un parallèle avec l'exemple où le procès désigné par le plus-que-parfait français exprime la cause de l'événement introduit par le passé simple ou par un autre temps du passé. En effet, la langue serbe connaît aussi ce type de tournure comme on peut le voir dans les exemples suivants :

(21) Pošto **je**, te godine, u London **bio stigao** ceo razoružan korpus poljskih armija, da bude raseljen, a sa njima je i on bio na spisku, njegov ofucani šinjel nije padao u oči, dok je u stanicu Holborn silazio (Crnjanski 2008 : 96).

(21a) Puisque, cette année-là, le corps entier d'armées polonaises sans armes avait été déplacé à Londres, ainsi que lui dont le nom figurait aussi sur la liste, son manteau usé n'attirait pas l'attention sur lui, tandis qu'il descendait dans la station Holborn (nous traduisons)

(22) Nije ništa drugo uspeo da nađe, jer **se bio zavadio** sa generalima, nego tu smešnu, teatralnu ulogu lepog Kozaka koji otvara vrata (Crnjanski 2008 : 201).

(22a) Il n'a réussi à trouver rien d'autre que ce rôle ridicule et théâtral du beau Cosaque qui ouvrit la porte, puisqu'il s'était fâché avec les généraux (nous traduisons).

(23) Svojim svakidanjem spominjanjem, svaki čas, svoje prve žene, i njenih vrlina, on **je** ženu **bio** ne samo **otuđio** od sebe, nego i **ućutkao**, tako, da mu više, ni svoje radosti, ni žalosti, nije poveravala (Crnjanski 2015b : 244).

(23a) En parlant quotidiennement, à chaque instant, de sa première femme et de ses vertus, il l'avait non seulement aliénée de lui, mais aussi tue si bien qu'elle ne lui confiait plus ni ses joies, ni ses tristesses (nous traduisons).

Les exemples (21), (22) et (23) montrent explicitement que les procès au plus-que-parfait expriment la cause des procès au parfait d'autant plus que ces plus-que-parfaits figurent dans les propositions causales. Le prédicat au plus-que-parfait précède le prédicat marqué par un autre temps du passé dont l'existence représente la conséquence directe du fait que le prédicat au plus-que-parfait est réalisé.

Le plus-que-parfait peut être employé en tant que prédicat d'une proposition concessive avec le sens de la cause, mais, cette fois-ci, la cause ne mène pas à la réalisation de la conséquence exprimée par un autre temps du passé.

(24) Iako **su** Isakovići **bili počeli** kao i drugi njihovi sunarodnici u Temišvaru, da nabavljaju nameštaj u Beču, nameštaj u kući Božića, Pavle je posmtarao prezrivo (Crnjanski 2015b : 174).

(24a) Même si les Isakovič avaient commencé, tout comme leurs autres compatriotes à Timisoara, à se procurer les meubles à Vienne, dans la maison des Božić, Pavle observait tout cela avec mépris (nous traduisons).

À en juger d'après tout ce que nous venons d'expliquer, nous considérons que le plus-que-parfait en serbe se caractérise par un double sémantisme en langue. En d'autres termes, cette forme verbale peut avoir les deux valeurs : la valeur de résultativité ainsi que celle d'antériorité dans certains cas, comme nous avons essayé de le montrer dans cette étude.

## 5. Conclusion

Dans cette communication nous avons essayé d'explicitier les fonctions principales du plus-que-parfait que cette forme verbale véhicule dans un grand nombre de ses emplois. Nous avons tout d'abord commencé par définir les notions de résultativité et d'antériorité sur lesquelles notre étude est basée. Quant au plus-que-parfait en français, il est incontestable que cette forme verbale peut exprimer les deux valeurs, tandis que, quand il s'agit du plus-que-parfait en serbe, nous avons pu remarquer que les opinions des linguistes qui ont traité de ce sujet sont divisés, mais que la plupart d'entre eux considèrent que cette forme verbale ne peut exprimer que la résultativité. En tant que temps antérieur, le plus-que-parfait fonctionne quand l'accent communicatif est mis sur le point final de l'événement. D'autre part, le plus-que-parfait de résultativité met l'accent sur le point de référence.

En partant de ces deux notions, nous avons aussi introduit les notions de perfectum et d'infectum qui, dans le cas du plus-que-parfait français et serbe, se révèlent pertinentes, même si nous faisons recours à des notions telles que *retour en arrière* ou celles de *premier* et *second plan* ou de *mise en relief* qui relèvent du domaine des techniques narratives. Le plus-que-parfait de *second plan* est sans aucun doute lié à la catégorie du perfectum qui fait référence à sa valeur résultative, alors que celui de *retour en arrière* est en rapport avec celle de l'infectum qui met l'accent sur l'antériorité comme la valeur principale de cette forme verbale.

## SOURCES DU CORPUS

- Butor 1956 : M. Butor, *L'Emploi du temps*, Paris : Les Éditions de Minuit.  
Christie 1977 : A. Christie, *Témoin muet*, Paris : Librairie des Champs Élysées.  
Christie 2000 : A. Christie, *Poirot quitte la scène*, Paris : Éditions du masque.  
Crnjanski 2008 : M. Crnjanski, *Roman o Londonu*, Beograd : Feniks Libris.  
Crnjanski 2015a : M. Crnjanski, *Seobe I*, Beograd : Laguna.  
Crnjanski 2015b : M. Crnjanski, *Druga knjiga Seoba*, Beograd : Laguna.  
Gracque 1951 : J. Gracque, *Le Rivage des Syrtes*, Paris : Corti.  
Sthendal 1973 : Sthendal, *Le Rouge et Le Noir*, Paris : Garnier.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bres 2012 : J. Bres, Conditionnel et ultériorité dans le passé : de la subjectivité à l'objectivité, *CMLF*, Lyon, 56-83.  
Ducrot et Todorov 1972 : O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.  
Imbs 1960 : P. Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Étude de grammaire descriptive*, Paris : Klincksieck.  
Jovanović 2013 : V. Jovanović, Pluskvamperfekat u srpskom jeziku i njegovi ekvivalenti u francuskom jeziku, *Srpski jezik, književnost umetnost*, Kragujevac, 385-398.

- Karolak 1997 : S. Karolak, Le temps et le modèle de H. Reichenbach, *Études cognitives*, 2, 55-68.
- Martin 1971 : R. Martin, *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris : Klincksieck.
- Petrović 1991 : N. Petrović, *Francuska glagolska vremena. Komparativna analiza francuskog i srpskohrvatskog pluskvamperfekta*, Beograd : Naučna knjiga.
- Piper 2005 : P. Piper, *Sintaksa savremenog srpskog jezika*. Prosta rečenica, Beograd : Matica srpska.
- Reichenbach 1966 : H. Reichenbach, The tenses of verbs, *Elements of Symbolic Logic*, 287-298.
- Stanojević, Ašić 2008 : V. Stanojević, T. Ašić, *Semantika i pragmatika glagolskih vremena u francuskom jeziku*, Kragujevac : Filološko-umetnički fakultet.
- Stanojević 2013 : V. Stanojević, Quelques aspects de la sémantique du plus-que-parfait en français et en serbe, *Actes du colloque Dire, écrire, agir en français 2*, Kragujevac, 265-276.
- Stanojević 2011 : V. Stanojević, O rezultativnosti u francuskom i u srpskom, *Srpski jezik, književnost, umetnost*, Kragujevac : Filološko-umetnički fakultet, 159-170.
- Stanojčić, Popović 1992 : Ž. Stanojčić, Lj. Popović, *Gramatika srpskog jezika za srednje škole*, Beograd.
- Tanasić 2005 : S. Tanasić, Sintaksa glagola, *Sintaksasavremenog srpskog jezika. Prosta rečenica*, Institut za srpski jezik SANU, Beogradska knjiga – Novi Sad : Matica srpska, 345-475.
- Vet 2010 : C. Vet, L'interprétation des formes composées, *Interpréter les temps verbaux*, Frankfurt, 11-31.
- Weinrich 1973: H. Weinrich, *Le Temps*, Paris : Seuil.

Miloš A. Spasović

## EXPRESSING ANTERIORITY AND RESULTATIVITY: THE VALUES OF PLUPERFECT TENSE IN FRENCH AND SERBIAN

### Summary

In this paper our aim is to present the main values of the pluperfect tense. Given that the category of anteriority introduced by Reichenbach proves to be insufficient to explain and cover the values of this verbal form, we also focus on the category of resultativity which this tense also has at its disposal. Using these two notions as basic points of our research we will show the means by which the pluperfect tense expresses the values of anteriority and resultativity in French and Serbian. In some cases, by analyzing texts, it is difficult to distinguish between these two functions, i.e. it is difficult to tell if the used pluperfect is intended to introduce the event itself or its consequence. We will try to define these two uses by making use of narrative techniques, such as notions of foreground and background, the phenomenon of returning to a previous setting etc.

*Keywords:* pluperfect, anteriority, resultativity, perfectum, infectum.